

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer ; chez M. BARON, libraire, rue Clermont ; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique ; et chez M. PERRET, imprimeur du Journal, rue Saint-Dominique.



Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est ; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 15 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La prison est le Séminaire des Patriotes.

LA LIBERTÉ.

VIVE LA LIBERTÉ! VIVE LA LIBERTÉ! Voilà le cri qui s'échappait de la poitrine de Spartacus lorsqu'il combattit pour s'affranchir de l'esclavage. *Vive la liberté!* fut en 89 le signal du renversement d'une stupide noblesse. En 1830, les échos frappés par la voix prolétaire répétaient encore par toute la France, *vive la liberté!*

Pourquoi ce cri? Qu'est-ce donc que cette liberté après laquelle tout le monde soupire? Quelle est donc cette amante pour qui les peuples ont versé tant de sang, cette amante qui s'est toujours échappée de leurs bras nerveux, lorsqu'ils croyaient l'étreindre! Ne serait-elle bonne qu'à être violée par les rois, et les peuples ne pourront-ils jamais en jouir! Ou bien, n'est-ce qu'un rêve, une ombre légère, une illusion, qui vient embellir les songes populaires, et qui disparaît quand le peuple s'éveille?

LA LIBERTÉ.

« C'est une femme forte, aux puissantes mamelles,
A la voix rauque, aux durs appas;
Qui du brun sur la peau, du feu dans les prunelles,
Agile et marchant à grand pas,
Se plaît aux cris du peuple, aux sanglantes mêlées,
Aux longs roulemens des tambours,
A l'odeur de la poudre, aux lointaines volées,
Des cloches et des canons sourds;
Qui ne prend ses amours que dans la populace;
Qui ne prête son large flanc
Qu'à des gens forts comme elle, et qui veut qu'on l'embrasse
Avec des bras rouges de sang! »

Voilà la liberté d'un *soi-disant* républicain, poète de 1832. C'est curieux, comme nous avons progressé depuis la révolution de 89, comme nos mœurs se sont adoucies! Un farouche républicain, un folliculaire dont le nom fait pâlir les plus fiers courages du juste-milieu, en un mot, le fougueux Camille Desmoulin disait :

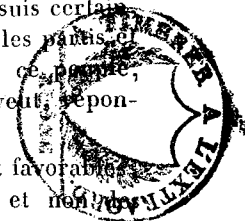
« Non, la liberté, cette liberté descendue du ciel, « ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou haillons; LA LIBERTÉ C'EST LE BONHEUR, C'EST LA RAISON, « C'EST L'ÉGALITÉ, C'EST LA JUSTICE. ! »

Eh bien! lecteurs, que vous en semble du progrès? Lequel des deux écrivains a mieux compris la liberté? Est-ce le *sans-culotte Jésus*, représentant du peuple à la convention, ou le secrétaire d'ambassade sous le règne de PHILIPPE DE VALMY? Préférez-vous cette *fillette perdue*, souillée de sang et de débauche, sur qui s'arrêtent les complaisans regards du poète Barbier, à la fille céleste, symbole de justice, d'égalité, de raison et de bonheur, que le journaliste voulait faire régner sur la France de 93?

Quant à moi, je n'approuve ni l'une ni l'autre; je pense que la liberté est une idée vague, une poupée que chacun habille à sa fantaisie; un mot comme honneur, vertu, bonheur, bien, mal et mille autres qui sont dans toutes les bouches et sur lesquels personne n'est d'accord. C'est justement ce qui les met en vogue!

LA LIBERTÉ! si cent hommes l'avaient comprise de la même manière, il y a long-temps que le monde en jouirait, qu'il serait heureux! mais, jusqu'à présent, cette oriflamme de toutes les révolutions a échappé à l'analyse des masses! C'est un drapeau tricolore, une monarchie républicaine, un gouvernement bon marché, des poignées de main et mille autres sottises avec lesquelles on attrape les niais. Je suis certain que le peuple qui a été dupé par tous les partis, toujours au nom de la liberté; eh bien! si on lui demandait aujourd'hui ce qu'il veut, répondrait encore : La liberté!

Demande des institutions qui te soient favorables et non de l'idéologie! demande du pain et non des mots! Alors, PEUPLE, on ne pourra pas te TROMPER IMPUNÉMENT!!!!



Lettre de Boniface à sa cousine.

Nous trouvons dans un vieux manuscrit latin une lettre fort rare et fort précieuse, écrite vers le commencement du 5^e siècle par Boniface 1^{er}, successeur du pape Zozime, à une de ses parentes, qui prêchait depuis long-temps l'hérésie, et que le saint père, pressé par les remontrances de l'église, s'était vu forcé d'excommunier. Nous reproduisons le document tel quel, sans prétendre faire aucun rapprochement. Honni soit qui mal y pense.

« Ma chère et bien-aimée cousine.

« J'ai long-temps prié l'esprit de Dieu de vous ramener à de meilleurs sentimens, et vous me rendez au moins cette justice de me croire tout à fait innocent de tout ce qui vous arrive. Vous savez si je suis bon parent : je vous ai toujours traitée en véritable enfant gâté, et bien que votre conduite me mit tous les jours dans l'embarras je ne pouvais me résoudre à vous faire de la peine. Aussi (je puis bien l'avouer tout bas entre nous) nos opinions ont toujours été si semblables en toutes choses, que je gémissais de ne pouvoir vous approuver ouvertement ; mais c'était une nécessité de ma position dont il fallait bien me tenir compte ; je suis vraiment désolé, ma chère cousine, que mon élévation m'ait brouillé avec ma famille que je respecte infiniment, soyez mon interprète auprès d'elle, parlez à ces bons parens des égards, de la soumission que je leur ai toujours témoignés ; dites-leur bien que si j'ai un moment paru faire cause commune avec leurs ennemis, c'est que je n'ai pu faire autrement, et qu'au fond je n'ai pas eu d'autre volonté que la leur. J'espère que mes bons procédés envers vous leur seront agréables et m'obtiendront une pleine et entière rémission de mes fautes, car je ne suis pas tout-à-fait sans reproche vis-à-vis d'eux.

Considérez, mon enfant, tout ce que j'ai fait pour vous ! Il y a près d'un an que vous travaillez à éloigner de moi l'amour des fidèles et à mettre le schisme et le désordre au sein de l'église, et moi je vous laisse faire !

Bien mieux, je vous protège secrètement contre tous les dangers auxquels vous expose votre imprudence. Mais vous avez négligé mes bons avis, moi j'ai eu la main forcée ; il m'a fallu prendre envers vous une mesure de rigueur qui me déplaisait souverainement, mais je ne pouvais m'y refuser sans me perdre moi-même, et j'y ai souscrit dans votre intérêt. Vous m'en remercieriez plus tard ; en attendant, si je vous cause quelque chagrin ; je vous supplie de m'excuser.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon enfant, que vous devez être tout à fait tranquille sur l'issue de cette affaire. Comptez sur moi pour faire les choses le mieux possible. Nous trouverons bien moyen de tout arranger. Mais ne me gardez plus rancune, ma chère cousine, je ne veux pas rester en brouille avec vous, pardonnez-moi ce qui a pu vous déplaire dans ma conduite à votre égard, et promettez-moi de ne plus vous exposer comme vous l'avez fait jusqu'à présent.

Que la paix de Dieu soit avec vous.

BONIFACE. »

GROS-JEAN ET SON CURÉ.

A Monsieur le Rédacteur de la GLANEUSE.

Lyon, le 10 novembre 1852.

Monsieur,

Parmi nos modernes *Gros-Jean*, il en est un particulièrement que je puis vous citer : c'est le chef du bureau des logemens militaires (1). Je dois concevoir que, *positivement parlant*, son instruction n'est guère supérieure à celle du *Gros-Jean* d'autrefois ; car elle est bien loin encore d'égaliser celle de *M. le Curé* ; mais au moins il connaît son infériorité, le *Gros-Jean* moderne ; et cette connaissance dont le bienfait

(1) Ce chef de bureau se nomme *Gros-Jean*.

lui vient sans contredit des institutions amenées par notre glorieuse révolution. Cette connaissance, il la possède si bien, que dans les cas douteux, et pour lui ces cas sont nombreux, il a recours aux lumières de *M. le Curé* : tout récemment encore, il a refusé de décider une question, un peu délicate il est vrai, sans avoir l'avis de *M. le Curé*.

Or, voici ce qui est arrivé : Ce matin deux militaires se présentent chez moi ; ils étaient porteurs d'un billet de logement qui venait leur être délivré pour deux jours, et qui était signé *Gros-Jean*.

Dans l'état de gêne, de souffrance et de dénueement où je me trouve, moi, pauvre prolétaire, à la suite d'une maladie qui a duré plus de trois semaines, je crois avoir des droits à une exemption de logement. J'envoie ma femme à l'Hôtel-de-Ville pour exposer mes raisons et faire mes réclamations, afin d'obtenir que le billet fût changé.

Là se présente une difficulté. Inhabile à la résoudre tout seul, et pénétré du sentiment de son incapacité personnelle, *M. Gros-Jean* éprouve le besoin de consulter *M. le Curé* ; mais, empêché de le faire lui-même directement, il renvoie ma femme vers l'ecclésiastique, en lui disant : « Puisque vous prétendez devoir être dispensée de loger des militaires, allez trouver *M. le curé de la paroisse*, et demandez-lui un certificat que vous m'apporterez ensuite. »

Je n'ai pas jugé à propos de laisser aller ma femme auprès de *M. le curé de la paroisse*. J'ai préféré accroître mon état de gêne par un sacrifice pécuniaire : j'ai donné aux militaires une pièce de 2 francs, seul argent qui me restât, et dont je sens maintenant toute la privation.

J'ai craint de m'exposer à des embarras interminables : le chef du bureau avait mis pour condition à l'exemption du logement la production d'un certificat de *M. le curé* ; celui-ci n'aurait-il pas pu mettre une condition à la délivrance du certificat, et si cette nouvelle condition en eût entraîné une autre, qui sait où j'aurais pu être conduit ?

Quoi qu'il en soit, je pense qu'il est utile, Monsieur le Rédacteur, de publier par la voie de votre journal populaire le fait qui vient de se passer. Si, sous un rapport, il est de nature à faire regretter que l'instruction de *M. Gros-Jean* ne soit pas plus avancée, puisque ce Monsieur en est encore à comprendre par lui-même la grande vérité de la Charte (1) ; sous un autre rapport il offre cet avantage de prouver qu'un *Gros-Jean* de nos jours, loin de vouloir en remontrer à son curé, lui demande ou lui envoie demander des conseils.

Veuillez, Monsieur le rédacteur, agréer mes cordiales salutations.

ACCARY, cordonnier,
Rue Flesselles, n° 6.

NOUVELLES.

Lyon.

M. Charles Monier vient de publier le prospectus d'un ouvrage qui doit paraître incessamment sous le titre de *Histoire du Prolétaire au XIX^e siècle, par des Prolétaires*. Cet ouvrage nous paraît destiné à obtenir un grand succès. Le prospectus est écrit avec une verve entraînante. Il ne peut avoir été dicté que par une conviction profonde. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

— Lorsque la Société de bienfaisance mutuelle des ouvriers et cordonniers perd un de ses membres, tous les sociétaires accompagnent le corps de leur camarade jusqu'au champ de repos. Là, ils brûlent les couleurs de la corporation, le diplôme du défunt, et en jettent les cendres dans la fosse. Cette cérémonie ne présente sans doute aucun caractère irréligieux, eh bien, croiriez-vous que mercredi dernier des ouvriers qui s'étaient rendus à Loyasse pour faire les derniers

(1) « Ils (les Français) contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat. » Telle est la grande vérité que plus tard, lorsqu'il aura accompli quelque nouveau progrès, *M. Gros-Jean* reconnaîtra sans le secours de *M. le curé*. Il est une autre vérité qu'il pourra reconnaître également, c'est que la charge qu'il s'est imposée se trouve hors de proportion avec sa fortune.

à un de leurs amis, ont trouvé au cimetière un détachement de quinze hommes commandé par un officier et précédé d'un comissaire et de plusieurs agens de police, et qu'il leur a été défendu de peine d'être arrêtés de rendre les derniers honneurs à leur grade suivant les statuts de leur société.

Les actes d'une illégalité brutale, ne se renouvellent que trop souvent. Quand verrons-nous cesser de tels scandales? Lorsque le peuple nommera lui-même les agens du pouvoir, et lorsque la loi rendra responsables tous les membres du gouvernement, depuis le chef jusqu'au sergent de ville.

— La représentation donnée lundi dernier par M. Linski, au profit de ses compatriotes de l'île d'Aix, a produit quatre cent trente-sept francs quatre-vingt-cinq centimes, défalcation faite de tous les frais; cette somme réunie à celle de cent cinquante francs provenant d'une collecte patriotique, vient d'être adressée au comité Polonais de Rochefort.

Nous regrettons de ne pouvoir faire connaître le nom de l'excellent citoyen qui a versé cinquante francs au bassin; honneur et reconnaissance à son généreux patriotisme!

— Un nouveau salon de lecture vient de s'ouvrir aujourd'hui sur la place des Célestins, dans la maison *Dittemar*, entre les rues St-Jouis et de Pazy. Le public trouvera réunis dans cet établissement tous les journaux quotidiens, ainsi que toutes les publications périodiques de la capitale, les feuilles des départemens et enfin les brochures politiques et littéraires qui offrent le plus d'attrait.

— Aujourd'hui dimanche, 18 novembre, M. Savagner donnera la troisième séance publique et gratuite de son cours d'histoire de France, rue Touret, n° 8 (montée des Carmélites), à midi très précis.

INTÉRIEUR.

PARIS.

La *Tribune* a été saisie le 14 novembre.

Le juste-milieu a voulu célébrer d'avance nos prochains triomphes en Belgique.

Du reste, rien de nouveau dans la capitale. Ah! seulement on ne peut pas sortir de chez soi sans marcher sur un mouchard. — Les ventes par autorité de justice vont toujours leur train, la misère du peuple est à son comble, mais l'ordre continue à régner dans Paris.

Duox. — Une grande manifestation patriotique a eu lieu dimanche courant. Plus de huit cents électeurs et gardes nationaux assistaient au banquet offert à MM. Cabet, Hernoux et Mauguin. L'enthousiasme le plus grand et l'ordre le plus parfait ont constamment régné dans cette fête vraiment civique. Des toasts pleins de patriotisme, et plusieurs allocutions de M. Cabet ont produit une vive émotion. Les journaux ministériels ne manqueront pas d'atténuer le retentissement de cette solennité populaire. Le *Courrier de Lyon* en effet répète déjà le *Spectateur* de Dijon, journal qui dans cette circonstance a voulu jouer le rôle de son confrère de Lyon, lors du banquet Odillon Barrot. Son article au sujet du banquet dijonnais était une calomnie à la Basile, plusieurs convives, justement irrités, ont demandé au rédacteur une réparation qui leur a été refusée. De là le courroux et les faussetés du journaliste. Le *Patriote de la Côte-d'Or* dément aujourd'hui toutes les insinuations perfides du *Spectateur* et détruit ainsi tout l'effet qu'en attendait le *Courrier de Lyon* en les reproduisant.

Aurillac. M. Guitard, préfet du Cantal, a été trouvé ce matin, 11 novembre, baigné dans son sang, et bien que la balle ait porté au cœur, l'état du lit prouve que l'agonie a été longue et horrible. On attribue cet acte de désespoir à un transport de jalousie.

EXTÉRIEUR.

BELGIQUE. — Conformément à la convention conclue le 22 octobre dernier, entre la France et l'Angleterre, l'armée du nord, aux ordres de M. le maréchal comte Gérard, a passé la frontière le 15 novembre, se dirigeant sur la citadelle d'Anvers, pour en assurer la remise au roi des Belges.

Nous voilà entrés sans gloire, en sortirons-nous sans honte? J'en doute.

NIMÈQUE. — Le bruit est général ici que la Landwehr prussienne et la réserve de l'armée sont appelées de toutes parts dans les provinces du Rhin pour rejoindre leurs corps dans les vingt-quatre heures.

COLOGNE. — Un grand mouvement a lieu dans l'armée prussienne, plus de 80,000 hommes ont traversé le Rhin.

GRAND-THÉÂTRE.

LA TOUR DE NESLE,

Drame en cinq actes et en neuf tableaux.

C'est vraiment un immense succès, un succès de crises de nerfs et de cauchemars que celui que vient d'obtenir *la Tour de Nesle*. Et c'est justement pour cela que tout Lyon voudra voir cet ouvrage.

Jamais drame n'avait, pendant quatre heures, tenu ses auditeurs aussi attentifs; jamais situation et dénouement n'avaient été aussi affreux, aussi imprévus; jamais tant de passions diverses n'avaient été jetées sur la scène entremêlées de tant de crimes et d'horreurs; jamais on n'avait tout osé avec tant de bonheur.

Il fallait avoir pour soi l'appui de l'histoire pour accumuler sur une seule tête de femme, meurtre, adultère et incestes; et par malheur les documens sont assez nombreux et authentiques. Les assertions des écrivains Brantôme et Robert Gaguin, quelques pièces de vers des poètes Jean Second et Villon, la rumeur publique du temps sur les royales orgies et les noyades de *la Tour de Nesle*, la fin déplorable de *Marguerite de Bourgogne* qui, convaincue d'adultère, fut étranglée au Château-Gaillard par l'ordre de Louis X, son époux; tout ce que l'histoire rapporte sur les débauches de *Marguerite* et de ses deux sœurs *Jeanne* et *Blanche*, tout enfin ne fait que justifier les auteurs de *la Tour de Nesle*.

Il y a pourtant débat parmi certains chroniqueurs, pour savoir si la reine, coupable de tels excès, n'était pas plutôt *Jeanne de Bourgogne*, femme de *Philippe-le-Long*, déjà décriée par ses vices et contemporaine de *Buridan*, et qui pendant les huit années de son veuvage séjourna à l'hôtel de Nesle qui lui appartenait.

Mais, comme on le voit, cela ne sort pas de la famille.

C'est à ces sources si savamment réunies par Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, que M. Roger de Beauvoir avait déjà puisé pour composer *l'Écolier de Cluny* ou *le Sophisme*, roman dans lequel M. Gaillardet nous semble avoir trouvé le sujet de son drame. Car M. Gaillardet était l'auteur primitif de *la Tour de Nesle*, ouvrage alors informé, et plus tard si bien remanié par Alexandre Dumas. Il y aurait ici une bonne bouffonnerie de police correctionnelle à vous raconter au sujet des prétentions de M. Gaillardet à figurer le premier sur l'affiche. M. Harel, en directeur qui sait l'influence d'un nom renommé, n'en tint compte et se laissa poursuivre pardevant le tribunal correctionnel. Quelques-uns disent même qu'il y avait là dessous de sa part beaucoup de charlatanisme de métier pour occuper le public de l'ouvrage. Quant à Alexandre Dumas, dont la réputation littéraire ne tient pas à un succès de plus ou de moins, il gémit de tout cela, et déroba non-seulement sur l'affiche mais encore sur la brochure sous d'humbles étoiles un nom que tout le monde y sait lire.

Quoiqu'il en soit, le dialogue, la vie, la passion et la charpente admirable de cet ouvrage, trahissent ouvertement la brillante coopération de M. Alexandre Dumas. A chaque scène on reconnaît l'âme et le style de l'auteur d'*Henri III*, de *Charles VII*, d'*Antony* et de *Richard d'Arlington*.

A travers la réalité de l'histoire, se déroule une fable attachante, poignante d'intérêt et de terreur, fable hardiment conçue et habilement mise en œuvre, où le peuple et la cour ont chacun leur rôle. Nous ne ferons point une froide analyse de cette chaleureuse composition, ce serait vouloir disséquer un corps plein de vie. Nous n'attendrons donc pas le grand effet de ces neuf tableaux en les dévoilant à l'avance. Notre paresse et la curiosité de nos lecteurs y trouveront leur compte.

Qu'un autre, au milieu de tant de beautés du premier ordre, blâme les réflexions sentimentales et philosophiques d'*Orsini*, les invrai-

semblances de l'épingle et du billet écrit avec le sang d'une veine, et cherche à la loupe quelques défauts dans cet immense cadre, pour nous, nous n'en avons pas le courage. Nous avons admiré et nous avons besoin d'admirer encore une foule de scènes où il y a tant d'art et d'émotions, entre autres, le tableau de la prison et celui de la catastrophe si imprévue et si bien amenée.

Une chose seulement qui nous a frappé et que nous retrouvons dans tous les ouvrages de Dumas, c'est que tous ses personnages ont à peu près la même phraséologie, la même couleur poétique, la même allure de passions. Tous jurent, enfer, malédiction, damnation, satan, depuis *St-Mégrin* jusqu'à *Antony*.

La *Tour de Nesle* nous semble le *nec plus ultra* du genre. Après cela, que donner au public blasé? Le théâtre est comme la société, il se trouve dans un état de crise. Attendons que la révolution dramatique se soit opérée. Nous concevons fort bien la résolution prise par Alexandre Dumas ne plus rien faire pour la scène avant deux ans. C'est un parti fort sage de sa part.

Maintenant nous nous permettrons d'adresser quelques observations à l'administration.

N'aurait-on pas pu trouver autre chose que la chambre rustique pour la taverne d'*Orsini*. Ne devrait-on pas faire venir les éclairs des fenêtres du fond de la tour, au lieu de les faire traverser le plafond. Pourquoi ne pas avoir pris pour l'appartement de *Buridan* le gothique du second acte de la *Dame Blanche*, au lieu d'avoir mis au quatorzième siècle un salon de Molière tout décoré de portraits du temps de Louis XIV? Jamais Paris n'a eu un palais semblable à celui que nous avons vu, et dont l'effet du reste est fort beau. Pourquoi ne pas avoir aux croisées de la *Tour de Nesle* des petits vitraux en losanges, au lieu de ces grands carreaux qui font anachronisme? J'aurai bien encore quelque *pourquoi* sur certains costumes, mais il faut savoir gré à la direction de ce qu'elle a déployé tout son personnel pour la pompe du spectacle.

Les artistes ont droit à des éloges. Plusieurs d'entre eux ont compris l'importance de ce drame, et se sont chargés de rôles accessoires pour compléter l'illusion.

Dans cette lutte infernale entre *Buridan* et *Marguerite*, dans cette partie à mort où les deux champions tombent tour-à-tour sous les coups l'un de l'autre, M^{me} Cosson et Delacroix ont fait preuve tous les deux d'un talent de composition souvent remarquable. Au milieu des nombreux applaudissemens qu'ils ont reçu, s'il nous était permis de hasarder quelques conseils, nous dirions à l'une d'éviter le ton déclamatoire, qui parfois se glisse dans son débit, et à l'autre de se délier de certaines inflexions fausses ou chantées, de certaines transitions telle que celle : *la jeune Marguerite*. Nous lui conseillerons de dessiner plus franchement son caractère d'aventurier de haut parage.

Welsch a rendu chauléusement Gaultier d'Aulnay. La scène où il demande justice pour son frère, lui a mérité des applaudissemens à deux reprises. Il a été vrai dans ses inflexions. Le temps et l'étude ajouteront encore à ses moyens, et lui feront modérer ses gestes. Jouer ainsi à vingt ans, c'est plus que promettre, c'est déjà tenir.

Cossard a parlé son rôle de *Landry*; il y a été plein de naturel.

Duprez dit bien *Savoisy*, mais il y manque de cette tenue et de cette dignité qui ne sont pas le propre de son emploi.

Les autres artistes ont concouru de tous leurs efforts à l'ensemble avec lequel cette pièce est représentée.

Un seul sifflet (un de ceux, sans doute, qui se sont fait ignominieusement entendre aux représentations d'*Henri III*, de *Richard* et d'*Antony*.) a voulu protester contre la brillante réussite de ce drame et lui a valu de nouvelles salves d'applaudissemens. Une voix du parterre a crié au siffleur : « Tu n'as pas d'âme, tu n'as qu'un sifflet ! » Et cette apostrophe n'a eu que des approbateurs.

La troisième représentation de ce magnifique ouvrage avait attiré, jeudi, un grand concours de spectateurs.

La foule est décidément en marche pour la *Tour de Nesle*, et les

applaudissemens du public ne manquent ni à l'œuvre ni aux artistes chargés des principaux rôles, M^{me} Cosson, Delacroix et Welsch.

GLANE.

Le nez de M. D'Argout a éternué de joie quand il a appris que la duchesse de Berry était PRISE.

— Le républicain aime la poire en compote.

— M. *Chose* se propose, dit-on, de troquer son parapluie contre un parachute.

— On assure que la chambre des députés qui était chauffée au charbon, sera cette année chauffée au bois. Les députés du centre fourniront les buches.

— On assure que le prince Rosolin, lorsqu'il entrera en campagne, sera suivi d'un domestique chargé de tirer sur le cheval qui doit être tué sous le prince. On lui a fait faire de nombreuses répétitions.

— Nous ne croyons pas qu'*Anvers* soit l'*endroit* de la question.

— En hiver, les poires qui sont encore à l'arbre gèlent, deviennent molles et tombent au premier coup de vent.

— On construit à la chambre des députés de nouvelles tribunes pour le corps diplomatique. On pense, sans doute, que messieurs les ambassadeurs sont dignes des loges.

— La nouvelle chambre ne sera pas à louer, mais bien à vendre.

— Le ministère n'infligera pas même à la duchesse un tiers de correction.

— Pour l'ouverture de la chambre, *quelqu'un* s'est fait faire un faux toupet, en forme de fromage de Hollande.

— Le roi des Belges bisque, le roi des Français fume, celui de Hollande mange du fromage.

— Pour affronter ainsi l'opinion publique, il faut qu'il ait un faux toupet.

— Pour donner aux puissances étrangères la preuve des bonnes intentions de la France, M. *Soult* a décrété que l'armée du Nord ne ferait usage que de fusils Gisquet.



Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.

Annonces.

On vendrait animant les cendres de Guillaume Tell, poème. — En vente chez M. PERRET, imprimeur, et chez les principaux libraires.

Pâte pectorale.

La Pâte pectorale de Regnault obtient toujours d'heureux effets dans les enrrouemens, rhumes et catharres. C'est un médicament qui joint à des vertus efficaces un goût fort agréable. Il convient à ceux qui par état sont obligés de parler ou de chanter en public.

Le dépôt est à Lyon, chez M. Boitel, pharmacien, rue Lafont n° 24.

TABLETTES ANTI-CATARRHALES, DE DATTES D'AGUETTANT.

Les tablettes anti-catarrhales de dattes, de M. Aguetant, pharmacien, successeur de M. Darmès, place Confort, n° 15, à Lyon, ont continué à obtenir le plus grand succès pour la guérison des rhumes et généralement de toutes les affections de poitrine. Afin d'éviter qu'on ne les confonde avec celles que l'on pourrait donner sous le même nom, M. Aguetant n'en délivrera aucune boîte qui ne soit revêtue de sa signature et de son cachet. Le prix est de 1 fr. 25 c. la boîte. On les trouve également à St-Étienne, chez M. Coigné, place Royale, et à Tarare, chez M. Gay. (*codex*, p. 253.)

J. A. GRANIER, Gérant.